

Réunion du Conseil Communal du 16 avril 2018

Le Conseil Communal de Bellentre légalement convoqué, s'est réuni le 16 avril 2018 à 19 heures à la mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Anthony FAVRE, Maire.

Présents – MM. Anthony FAVRE, Maire, Roger POUSSIN 1^{er} adjoint, Roland RICHERMOZ 2^{ème} adjoint, Madame Marie-Suzanne GROETZINGER, 3^{ème} adjointe et Maryse BUTHOD 4^{ème} adjointe

MM. Didier ANXIONNAZ, Francis DANCRE, Sylvie EMPRIN, Isabelle GIROD-GEDDA, Valérie FERRARI, Patricia MARCHAND MAILLET et Anthony TRESALLET (conseillers municipaux).

Absents excusés – MM. Yann ALLAIN, Jérémy BORNAND et Emmanuel GIROND.

Date d'envoi de la convocation : 6 avril 2018

Ouverture de séance : 19 h 00

Clôture de séance : 21h45

Le Conseil Communal nomme, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Valérie FERRARI, comme secrétaire de séance et Madame Laurence DUPUY-VERBINNEN, directrice des services, comme auxiliaire.

Monsieur le Maire constate que la condition de quorum posée à l'article L2121-17 du CGCT est remplie et énonce les différents points de l'ordre du jour :

1. Présentation Tour de Tarentaise
2. Information sur Critérium du Dauphiné
3. Information sur lettre de M. Vincent ROLLAND concernant le devenir du centre météo de Bourg-Saint-Maurice
4. Tarifs cimetière
5. Tarifs révision des loyers
6. Information sur diagnostics électriques des appartements communaux mis en location
7. Demandes pour AOT terrasses station été
8. Information sur Avenant RECREA
9. Dossier fonciers
10. Questions diverses

Monsieur le Maire demande de modifier l'ordre des points fixés dans l'ordre du jour en commençant par les points 5 et 7 de manière à pouvoir libérer Maryse BUTHOD et Didier ANXIONNAZ qui doivent se rendre à une commission finances à Macot La Plagne pour l'étude et l'attribution des subventions aux associations pour 2018.

Anthony FAVRE demande également de rajouter plusieurs points au titre des questions diverses :

11. Présentation des esquisses du lotissement de Montchavin
12. Information sur les requêtes déposées pour demander l'annulation des permis de construire de GCC aux Coches.

INFORMATIONS

Avant de commencer le 1^{er} point, Anthony FAVRE indique que lors du dernier conseil communal, il a été évoqué un risque d'éboulement à Bonconseil. Il informe que les services techniques sont intervenus sur site à la demande de Francis DANCRE et qu'un gros nettoyage a été fait. Cela n'empêchera pas de devoir y retourner dans un 2^{ème} temps avec une société spécialisée. Il indique également qu'un éboulement s'est produit au niveau de la Corbassière et qu'un arrêté commun sera vraisemblablement pris avec le Maire de Peisey-Nancroix.

5. Tarifs révision des loyers

Anthony FAVRE demande de prévoir le tarif de la location à l'année pour deux appartements de la maison communale non meublés. Le tarif proposé à 650€/mois est validé par le conseil communal et fera l'objet d'une délibération au prochain conseil municipal de La Plagne Tarentaise.

7. Demandes pour AOT terrasses station été

Il a été demandé l'autorisation par les acteurs économiques d'utiliser le domaine public pour installer leur terrasse cet été. En parallèle, le restaurant « Le Dos Rond » a demandé la modification de l'horaire d'utilisation de sa terrasse jusqu'à 23 heures cet été pour la clientèle au lieu de 22 heures actuellement.

Anthony FAVRE rappelle que l'établissement a fortement gêné le déneigement cet hiver. Le gérant a expliqué au Maire le retard du chantier, ce qui a engendré l'entrepôt de matériaux dans la rue. De nombreuses plaintes ont été reçues. Par ailleurs, des enseignes ont été posées sans autorisation, les acteurs économiques ont fait part de l'illégalité.

Le Maire indique l'engagement du gérant quant à la régularisation des enseignes. D'autre part une vérification métrique doit avoir lieu pour les travaux réalisés.

Pour toutes ces raisons, Anthony FAVRE n'est pas favorable pour autoriser une ouverture de la terrasse jusqu'à 23 heures et propose au conseil communal de maintenir une autorisation d'exploiter la terrasse jusqu'à 22 heures à la condition d'obtenir l'autorisation de pouvoir vérifier les surfaces déclarées et qu'une déclaration soit réalisée si obligatoire mais aussi à la condition qu'il régularise ses enseignes faute de quoi aucune autorisation d'exploitation de terrasse ne sera accordée cet été. Il demande alors aux conseillers de se prononcer individuellement. La majorité se dégage pour une ouverture jusqu'à 22h30. Tous répondent favorablement à l'ouverture mais uniquement si les trois conditions édictées par Anthony FAVRE sont satisfaites de manière cumulative d'ici l'été.

19h40. Départ de Maryse BUTHOD et Didier ANXIONNAZ.

1. Présentation Tour de Tarentaise

Anthony FAVRE souhaite la bienvenue à Messieurs DURANDARD et CHATELLET, organisateurs du Tour de Tarentaise depuis 2 ans, pour présenter au conseil communal, à la demande de Valérie FERRARI, l'édition 2018 qui voit quelques changements par rapport à 2017 notamment au niveau des dates puisque cette année, le Tour se déroulera du 27 au 29 juillet juste après le passage du Tour de France à Bourg-Saint-Maurice. Cette manifestation se déroulera simultanément avec la 6 000 D risquant de poser quelques soucis logistiques au niveau de barrières mais tout est mis en œuvre pour résoudre ce problème de sécurité. Cette édition 2018 sera riche en animations mises en place sur site et il y aura des speakers au départ et à l'arrivée.

La première étape aura lieu le 27 juillet avec un départ devant la salle des fêtes de Bellentre et une arrivée dans la rue piétonne au niveau du télésiège aux Coches.

La présentation terminée, Anthony FAVRE les remercie et donne la parole à Valérie FERRARI qui se dit contente de retravailler avec eux cette année en louant le caractère studieux et sérieux de leur travail. Elle relate une très bonne collaboration avec eux et espère que cela durera.

Roger POUSSIN est content que cet événement prenne de l'ampleur et demande pourquoi ne pas prévoir un peu plus tard le même événement mais en « grand public et en cyclo » ? Ils indiquent y avoir pensé et vouloir l'étudier pour l'avenir.

Anthony TRESALLET répond en effet que la montée de Bellentre jusqu'aux Coches a déjà lieu pour les « amateurs » tous les jeudis soirs de l'été.

Anthony FAVRE demande s'il ne serait pas possible de noter les temps de chaque virage au niveau touristique ; il s'agit là en effet d'une idée touristique à développer.

La présentation étant terminée et les conseillers n'ayant ni remarque ni question à formuler, Monsieur le Maire remercie de nouveau chaleureusement les intervenants pour leur présentation.

2. Information sur Critérium du Dauphiné

Le Critérium de Dauphiné se déroulera pour cette 70^{ème} édition du 3 au 10 juin 2018 avec un passage sur la commune déléguée de Bellentre le 10 juin. Valérie FERRARI indique également au conseil communal que le 105^{ème} Tour de France qui se déroulera du 7 au 29 juillet 2018 passera par Bellentre le 19 juillet. Elle en profite également pour informer les conseillers pour en finir sur le registre cycliste que la 20^{ème} édition du Tour de Savoie – Mont Blanc organisé du 21 au 24 juin traversera la commune le 23 juin.

3. Information sur lettre de M. Vincent ROLLAND concernant le devenir du centre météo de Bourg-Saint-Maurice

Anthony FAVRE rappelle que Vincent ROLLAND avait été alerté sur le devenir du centre météorologique de Bourg Saint Maurice comme vu lors d'un précédent conseil communal. Monsieur ROLLAND vient de transmettre à la commune la lettre en réponse émanant du 1^{er} ministre qui remet entre les mains du Ministre, Monsieur Nicolas HULOT, le soin d'étudier ce dossier. Anthony FAVRE appelle l'attention des élus sur le fait que si le centre de Bourg Saint Maurice devait fermer, ce serait alors la responsabilité des communes de reprendre et d'assurer financièrement ce service indispensable au bon fonctionnement de nos stations d'hiver et d'été.

Roger POUSSIN indique qu'il faut prendre pour exemple les conditions météorologiques un peu exceptionnelles de cet hiver pour appuyer le besoin de conserver ce centre météo.

Anthony Favre rappelle que lors d'accidents survenus en présence ou non d'avalanche, le bulletin de risque d'avalanche (BRA) est la 1^{ère} chose qui est demandé aux guides lors de l'instruction des causes de l'accident. Ces bulletins sont donc essentiels et indispensables aux professionnels de la montagne que nous sommes.

4. Tarifs cimetièrè

Anthony FAVRE souhaite qu'une réunion s'organise rapidement en présence d'élus des autres communes déléguées afin de réfléchir sur les tarifs et les durées de concession à appliquer dans tous les cimetières présents sur la commune. Il souhaite en effet porter la réflexion sur un alignement des tarifs et une uniformisation des durées de concession. Il demande au conseil communal de se prononcer sur la suppression des concessions cinquantenaires : accord du conseil communal pour ne conserver que des concessions trentenaires. Les travaux du nouveau cimetière étant sur le point de s'achever il est nécessaire de délibérer rapidement sur un tarif pour les cavurnes, nouvelle possibilité d'inhumation créée dans le nouveau cimetière.

6. Information sur diagnostics électriques des appartements communaux mis en location

Anthony FAVRE passe la parole à Laurence DUPUY-VERBINNEN qui indique que dorénavant les bailleurs ont obligation de fournir aux preneurs des diagnostics électriques dans les immeubles à usage d'habitation lorsque l'installation intérieure d'électricité a été réalisée depuis plus de 15 ans.

Anthony TRESALLET demande si cela concerne aussi les baux saisonniers.

Anthony FAVRE demande au service concerné de lister les baux visés par cette nouvelle norme pour étude et le conseil communal donne un avis favorable de principe afin de se mettre en conformité.

11. Présentation des esquisses du lotissement de Montchavin

Roger POUSSIN prend la parole et présente les esquisses du projet de lotissement de Montchavin réalisées par la société GEODE. Sa préférence se porte personnellement sur la deuxième esquisse présentée ; il demande alors son avis au conseil communal qui valide son choix.

8. Information sur Avenant RECREA

Anthony FAVRE relate la réunion intervenue il y a quelques semaines en mairie de Bellentre en présence de Messieurs SERGENT, VANNIER et BONNEFOND de la société RECREA et de Monsieur ERARD, rédacteur de l'audit concernant le complexe aquatique réalisé en vue de l'avenant à venir.

Le projet d'avenant est en cours de validation et devra faire l'objet d'une délibération lors d'un prochain conseil municipal.

Anthony TRESALLET demande si d'autres solutions pour augmenter la fréquentation ne seraient pas envisageables comme couvrir le bassin extérieur par exemple.

Anthony FAVRE lui répond que cela serait trop onéreux.

Patricia MARCHAND MAILLET indique que les tarifs sont trop chers et qu'il faut faire évoluer les prix en fonction des périodes et de la fréquentation.

Anthony FAVRE rappelle que la question aujourd'hui est de savoir si le conseil communal valide ou non l'avenant, et on reviendra sur l'audit et la préconisation plus tard.

Anthony TRESALLET s'interroge si le conseil communal a vraiment le choix.

Isabelle GIROD-GEDDA rappelle que le prévisionnel a été estimé par leurs soins et qu'aujourd'hui ils ne remplissent pas leurs objectifs et c'est à la commune de combler en partie le déficit, est-ce normal ?

Anthony FAVRE demande à ce que le comité de suivi prenne en charge et pilote réellement les choses en mettant l'accent sur la politique tarifaire.

En effet, Roger POUSSIN indique que la contribution de la commune doit lui permettre d'intervenir dans les discussions concernant la politique tarifaire en adoptant notamment les tarifs en fonction de la fréquentation.

21h00 : Retour de Maryse BUTHOD et Didier ANXIONNAZ

Anthony FAVRE liste les grands temps à intervenir dans ce dossier : envoi du projet à RECREA pour validation, dès retour positif, convocation de la commission de DSP puis délibération du Conseil Municipal pour entériner l'avenant et autoriser le Maire à le signer. Accord du conseil communal à l'unanimité.

9. Dossier fonciers (...)

Roland RICHERMOZ indique qu'aucun dossier n'est à présenter ce soir.

12. Information sur les requêtes déposées pour demander l'annulation des permis de construire de GCC aux Coches.

Anthony FAVRE souhaite avant de passer aux questions diverses, informer le conseil communal des deux recours déposés devant le Tribunal Administratif (T.A) de Grenoble par les copropriétés « La Lanterne » et « La Pendule » à l'encontre des permis de construire déposés pour le projet de constructions aux Coches par la société GCC. Deux recours gracieux concernant les mêmes demandes sont également arrivés en mairie de la part de divers propriétaires des Coches. Il tiendra les élus informés des audiences et des résultats desdites procédures.

Anthony TRESALLET déplore que la commission urbanisme ait travaillé dur depuis 2 ans ½ sur ce projet qui, du fait de ces procédures, pourrait ne pas aboutir.

Anthony FAVRE indique que malheureusement il en est de même concernant beaucoup de dossiers en ce moment.

(Dernière minute : ordonnance de référé rendue avec rejet du recours dans le cadre de la procédure de référé suspension).

10. Questions diverses

Anthony FAVRE demande si les conseillers ont des choses ou des points à rajouter.

Sylvie EMPRIN informe que la commission communication travaille sur le magazine annuel qui doit sortir cet été. Elle énumère les points qui y seront développés et demande aux élus de lui faire passer les points qu'ils souhaiteraient voir dans ce magazine.

Anthony FAVRE demande à Sylvie EMPRIN d'envoyer à tous les élus le compte-rendu de la commission qui énumère tous les points ci-dessus évoqués.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.

La prochaine réunion du Conseil Communal aura lieu le 28 mai 2018 à 19 heures à la salle de réunions de la mairie.